



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 avril 2023

### L'ARS Ile-de-France confirme l'absence de lien avéré entre l'incinération et la présence de dioxines dans les œufs

Au mois de février 2022, la fondation néerlandaise Toxicowatch publiait un rapport qui relevait la présence de concentrations élevées de dioxines dans les œufs de poulaillers domestiques et sur les végétaux à proximité de l'unité de valorisation énergétique du Syctom à Ivry-sur-Seine. L'étude établissait implicitement un lien entre l'incinération et la présence de ces dioxines, tout en reconnaissant dans sa conclusion que le lien n'était pas formellement établi.

Le Syctom avait, à l'époque, souligné les nombreux biais relevés dans ce rapport et notamment l'absence de points témoins en dehors de la zone d'influence de l'usine, qui auraient permis de comparer les valeurs obtenues et donc de qualifier l'origine de la pollution.

Il est important de rappeler que cette usine est classée ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) et est, à ce titre, soumise à une réglementation stricte de ses rejets, dont les dioxines. Les valeurs mesurées en sortie de cheminée sont d'ailleurs systématiquement inférieures ou très inférieures aux valeurs limites réglementaires.

Suite à la parution de ce rapport, l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France a décidé de mener une étude régionale des teneurs en polluants organiques persistants dans l'environnement urbain. Les œufs de 25 poulaillers domestiques volontaires ont été analysés : 14 situés à proximité des trois usines du Syctom (Ivry-sur-Seine, Issy-Les-Moulineaux et Saint-Ouen) et 11 qui en sont éloignés.

**La conclusion de l'ARS vient confirmer l'analyse faite par le Syctom lors de la parution du rapport de Toxicowatch, à savoir l'absence de lien avéré entre l'incinération et la contamination des œufs des poulaillers domestiques :** « *Les premiers résultats mettent en évidence une contamination de l'ensemble des prélèvements de sols et d'œufs par les trois familles de polluants organiques persistants analysés (dioxines, furanes et PCB). Cela signifie que ces trois familles de polluants organiques persistants sont potentiellement présentes dans tout l'environnement urbain, et non pas spécifiquement aux abords des incinérateurs.* »

Dans l'attente de la parution de l'étude complète, le Syctom prend acte de ces résultats dont il ne peut se réjouir puisqu'ils mettent en lumière une pollution de fond de tout l'environnement urbain dense.

*Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 82 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traitées. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Syctom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets.*

**Contact presse :**

Syctom : Sylvie MARIAUD – tél : 06 21 60 03 82 - e-mail : [mariaud@syctom-paris.fr](mailto:mariaud@syctom-paris.fr)

**Site internet :** [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)